



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

ED/EFA/2010/ME/1 REV
Addis-Abeba, février 2010
Original anglais



Neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous

23-25 février 2010
Addis-Abeba (Éthiopie)

DÉCLARATION D'ADDIS-ABEBA

**Neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous
Addis-Abeba (Éthiopie)**

23-25 février 2010

Déclaration d'Addis-Abeba

Préambule

1. Nous, ministres, hauts responsables d'organisations multilatérales et bilatérales, hauts représentants d'organisations de la société civile et du secteur privé et parlementaires, nous sommes réunis, à l'invitation de la Directrice générale de l'UNESCO, à Addis-Abeba (Éthiopie), du 23 au 25 février 2010, pour la neuvième réunion du Groupe de haut niveau sur l'Éducation pour tous (EPT). Nous exprimons notre reconnaissance au Gouvernement de l'Éthiopie et à l'Union africaine pour l'hospitalité chaleureuse qu'ils nous ont offerte.

2. Les six objectifs de l'EPT et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne pourront être atteints que si les gouvernements accélèrent leurs efforts pour garantir l'éducation aux populations marginalisées. Les occasions qui se présenteront en 2010, notamment le processus d'examen des OMD, doivent être mises à profit pour revitaliser les efforts et soutenir l'EPT. Si la communauté mondiale ne prend des mesures résolues et ciblées pour atteindre les marginalisés, on comptera encore, en 2015, 56 millions au moins d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et non scolarisés.

3. Prenant acte des conclusions du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 : Atteindre les marginalisés, et nous fondant sur les recommandations antérieures du Groupe de haut niveau, notamment sur la Déclaration d'Oslo (2008), nous nous engageons à donner suite aux recommandations suivantes :

Surmonter la marginalisation dans l'éducation

4. L'éducation est au coeur de la construction de sociétés équitables et pacifiques, et constitue le fondement d'un développement économique et social large et durable. Des politiques éducatives fondées sur des éléments probants et inclusives sont indispensables pour atteindre les marginalisés et répondre à leurs besoins éducatifs. Il est essentiel que les gouvernements nationaux continuent à élaborer de telles politiques éducatives, liées à un cadre de développement plus large, afin d'atteindre tous les enfants, jeunes et adultes, quels que soient leur âge, leur nationalité, leur race, leur sexe, leur appartenance ethnique, leur handicap, leur religion, leur statut social inférieur et autres marqueurs de désavantage.

5. Les gouvernements nationaux doivent identifier et cibler les besoins et les situations des marginalisés et y répondre, en faisant preuve de souplesse. Il convient de collecter, d'analyser et d'utiliser des données de bonne qualité sur les groupes de population marginalisés dans les environnements d'éducation formels et non formels, ainsi que sur les populations non scolarisées.

6. Les obstacles que représentent les coûts, les distances et les attitudes discriminatoires continuent d'éloigner de l'école des millions d'enfants pauvres et marginalisés. Il a en outre été montré que le travail des enfants, la mauvaise santé, la malnutrition et les maladies telles que le VIH et SIDA, qui touchent des centaines de millions d'enfants pauvres dans le monde, réduisent la scolarisation, accroissent l'absentéisme et restreignent le développement cognitif et l'apprentissage. Des pays de plus en plus nombreux, avec le soutien des partenaires du développement, mettent en œuvre des politiques présentant un bon rapport coût-efficacité et fondées sur des éléments probants, ainsi que des actions visant à réaliser l'éducation pour tous pour ces enfants – notamment la suppression des droits de scolarité, des programmes d'éducation et de protection de la petite enfance et des programmes ciblés de santé et de nutrition scolaires.

7. Afin de répondre aux divers besoins d'apprentissage des populations marginalisées, notamment des jeunes non scolarisés et des adultes, il convient d'étudier des approches plus souples et plus novatrices de la

prestation d'éducation inclusive. À cet égard, les prestataires non étatiques, tels que les organisations non gouvernementales, les communautés, les volontaires qualifiés et le secteur privé ont un rôle essentiel à jouer et leurs actions doivent être intégrées aux systèmes nationaux et alignées avec ceux-ci.

8. La marginalisation au sein des écoles et des classes peut être surmontée par l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation, la mise en place d'environnements d'apprentissage favorables et inclusifs et la promotion d'actions d'un bon rapport coût-efficacité visant les personnes défavorisées sur le plan éducatif. Les gouvernements nationaux, avec le soutien des partenaires du développement, doivent procéder à l'évaluation des apprentissages et en utiliser les résultats pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage pour tous. Les partenaires de l'EPT doivent documenter et diffuser les meilleures pratiques, en abordant les éléments clés d'une éducation de qualité que sont notamment des enseignants convenablement qualifiés, une pédagogie appropriée, des programmes et un matériel scolaires pertinents, la langue d'enseignement, la promotion de la tolérance de la paix et l'utilisation appropriée des technologies et des ressources de l'éducation ouverte.

Vers un soutien politique accru et efficace à l'éducation

9. Les défis mondiaux, notamment la crise économique, ne doivent pas servir de justification pour diminuer les ressources destinées à l'éducation. Au contraire, dans le contexte mondial actuel, les gouvernements nationaux et les donateurs doivent multiplier leurs efforts pour sauvegarder les acquis chèrement obtenus dans l'éducation au cours de la dernière décennie et pour compenser les pertes de recettes nationales dans les pays les plus pauvres du monde. Le Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2010 estime à 16 milliards de dollars États-Unis chaque année le déficit de financement externe à combler pour atteindre les objectifs de l'EPT dans les pays à faible revenu.

10. L'accroissement du soutien politique et financier à l'EPT dépendra dans une large mesure des liens qui seront établis entre la campagne pour l'EPT et les agendas d'ensemble du développement. L'urgence que revêt la réalisation de l'EPT exige une revitalisation du Groupe de haut niveau sur l'EPT et une meilleure coordination de l'EPT à tous les niveaux.

Points d'action

Reconnaissant notre engagement en faveur de l'éducation de qualité par une approche holistique, nous renouvelons ici notre promesse de rendre l'éducation de base de bonne qualité accessible et abordable pour tous les enfants, jeunes et adultes.

1. *Nous appelons les **partenaires de l'EPT** à bâtir des systèmes éducatifs inclusifs et à intensifier les efforts visant à soutenir les initiatives axées sur les plus marginalisés, notamment les mesures de protection sociale telles que les versements d'argent et les bourses, l'implication de la communauté et les approches multisectorielles telles que les programmes de nutrition scolaire et d'éducation et de protection de la petite enfance. Nous demandons également aux partenaires de l'EPT de renforcer leurs engagements visant à répondre aux besoins des filles et des femmes, en se fondant sur les réussites concrètes de l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI), et à accroître leur soutien aux priorités et aux initiatives éducatives nationales et régionales telles que le Plan d'action de la seconde Décennie de l'éducation pour l'Afrique.*

2. *Nous recommandons que les **gouvernements nationaux** fassent en sorte que leurs politiques éducatives et leur planification stratégique incluent tous les enfants, jeunes et adultes, et que ces politiques soient liées à des stratégies de développement plus larges. De telles politiques permettront aux populations marginalisées d'être scolarisées et de bénéficier d'un apprentissage pertinent.*

3. *Pour mieux mesurer et comprendre les populations marginalisées, nous invitons instamment :*

- **Les gouvernements nationaux** à investir dans la collecte et l'analyse de données plus solides et plus cohérentes, notamment dans les évaluations des acquis d'apprentissage, afin d'identifier le désavantage éducatif et de disposer des informations nécessaires à la formulation de réponses stratégiques.
- **Les partenaires du développement** à continuer à soutenir les efforts nationaux de renforcement des capacités techniques et de construction des infrastructures d'information nécessaires à la gestion des données.
- **Les partenaires de l'EPT** à réaliser un inventaire des outils et des cadres disponibles et à harmoniser leurs efforts visant à mesurer et à comprendre les populations marginalisées.

4. *Nous saluons le travail accompli par l'Équipe spéciale internationale sur les Enseignants pour l'EPT. Compte tenu du fait que 1,9 million de nouveaux postes d'enseignants sont nécessaires chaque année dans le monde, nous demandons que les partenaires de l'EPT poursuivent leurs efforts en ce temps de crise pour analyser la situation des enseignants, examiner les politiques d'ensemble relatives aux enseignants et élaborer des actions spécifiques visant à faire en sorte que le recrutement et l'affectation des enseignants soient équitables et présentent un bon rapport coût-efficacité, que leurs conditions de travail et leur niveau de rémunération soient décentes et que leur formation dispose des ressources nécessaires.*

5. *Nous appelons les gouvernements nationaux à renforcer leur détermination à accroître le niveau actuel de dépenses nationales consacrées à l'éducation pour le porter au moins à 6 % du PNB et/ou à 20 % des dépenses publiques, en se concentrant davantage sur les bonnes politiques, le rapport coût-efficacité de l'utilisation des ressources, la transparence, la reddition de comptes et l'allocation équitable des ressources en fonction des besoins.*

6. *Nous invitons instamment les partenaires du développement à :*

- honorer les engagements d'aide non tenus qu'ils ont pris à Monterrey et Gleneagles et à accroître leur soutien et l'efficacité de l'aide afin de contrebalancer les pertes de recettes ;
- donner priorité aux pays qui sont les plus éloignés des objectifs de l'EPT, notamment les pays fragiles et touchés par des conflits. Cela supposera notamment un soutien accru à l'éducation visant à la préparation et aux réponses aux situations d'urgence, ainsi qu'un soutien aux efforts d'adaptation des petits États insulaires en développement (PEID) au changement climatique.

7. *Nous invitons instamment les partenaires de l'EPT à :*

- soutenir la réforme d'ensemble de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'EPT et à assurer un financement suffisant pour répondre aux besoins financiers ;
- étudier des approches novatrices du financement de l'éducation, à promouvoir la coopération Sud-Sud et Nord-Sud-Sud, à mobiliser l'engagement de nouveaux partenaires, notamment du secteur privé, de fondations, d'universités, d'institutions de recherche, d'organisations communautaires et de bénévoles qualifiés, et à soutenir les initiatives récentes dans le domaine des financements innovants pour l'éducation.

8. *Nous demandons en outre à l'UNESCO, avec le soutien des partenaires de l'EPT intéressés, à continuer d'assurer le suivi de l'impact de la crise financière et économique sur l'éducation, à collaborer en ce sens avec les partenaires pertinents et à présenter ses principales conclusions lors de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau.*

9. Nous demanderons aux **partenaires de l'EPT** de s'engager à tirer le parti optimal des occasions de plaidoyer qui s'offriront en 2010, notamment de la campagne « 1 But » et des autres événements liés à la Coupe du monde de la FIFA (Afrique du Sud, 11-25 juin), compte tenu en particulier du prochain sommet consacré aux OMD (États-Unis d'Amérique, 20-22 septembre 2010).

10. Nous demandons à la **Directrice générale de l'UNESCO** de présenter la Déclaration d'Addis-Abeba aux prochains sommets du G-8 (Canada, 25-26 juin 2010) et du G-20 (Canada, 26-27 juin 2010 et République de Corée, 11-12 novembre 2010) afin de faire en sorte que l'éducation se voie accorder la priorité dans l'agenda politique.

11. Nous appelons l'**UNESCO**, sous l'impulsion de sa nouvelle direction et à l'aide d'autres examens réalisés à l'extérieur, à proposer des mesures concrètes lors du sommet consacré aux OMD, afin de renforcer l'efficacité du Groupe de haut niveau et l'architecture de coordination qui le sous-tend, en vue de donner un nouvel élan au leadership politique et à la reddition mutuelle de comptes.

Le Groupe de haut niveau sur l'EPT en 2011

12. Nous saluons l'invitation du Gouvernement de la Thaïlande d'accueillir en 2011 la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT, au cours de laquelle nous examinerons les progrès de l'EPT depuis la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous (Jomtien, 1990), et demandons à l'UNESCO de faire rapport à cette date sur les progrès de la mise en œuvre de cette Déclaration.